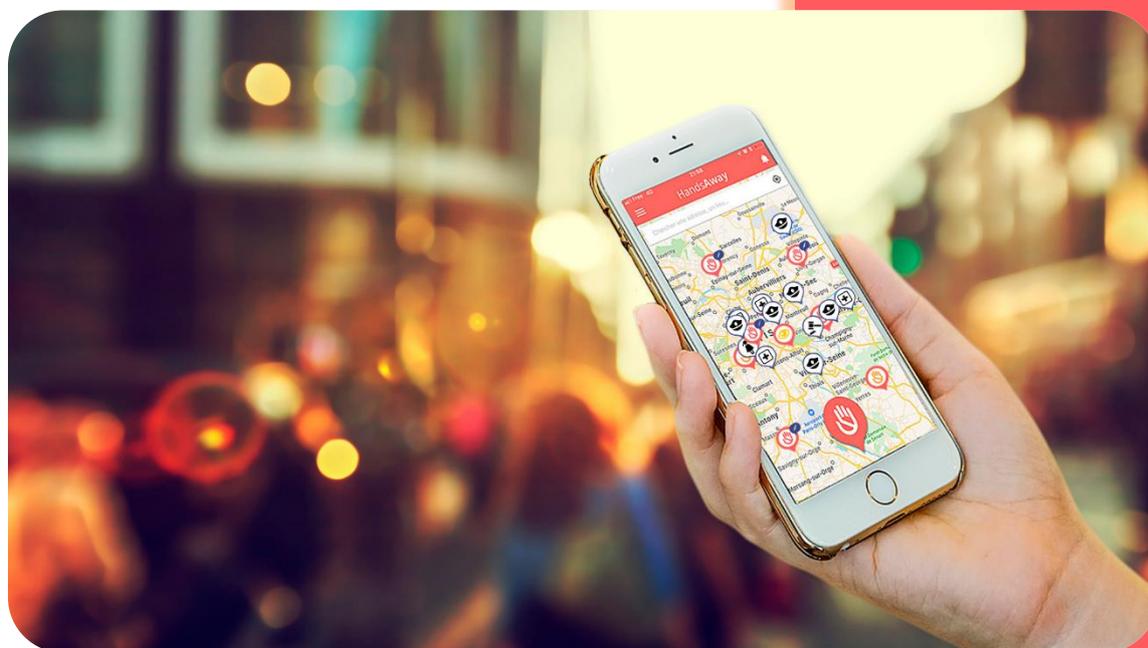


# Enquête sur les agressions sexistes et sexuelles



ASSOCIATION HANDSAWAY  
10 Rue Colette Magny - 75019 Paris  
N° SIRET : 838 883 130 00018

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>L'échantillon</b> .....	<b>3</b>
<b>L'analyse</b> .....	<b>4</b>
Les répondant.es dans la position de victime .....	4
○ <i>Des agressions répétitives</i>	
○ <i>Des agressions en majorité verbales</i>	
○ <i>Espace public, espace menaçant</i>	
○ <i>Des agressions généralement perpétrées par des hommes</i>	
○ <i>Des témoins démunis, qui n'osent pas intervenir</i>	
○ <i>L'après agression, la nécessité d'en parler</i>	
Les répondant.es dans la position de témoins .....	7
<b>Les solutions proposées</b> .....	<b>9</b>
<b>Nos conclusions</b> .....	<b>10</b>

## I. INTRODUCTION

Ce sondage a été construit par et pour l'association HandsAway. Ce document a une visée purement informative et ses conclusions n'engagent pas l'association HandsAway.

Cette enquête anonyme a été lancée sur nos réseaux sociaux. Elle ne représente que la réalité de celles et ceux qui ont accepté d'y répondre.

2050 personnes ont commencé le questionnaire, 1531 l'ont terminé, soit un ratio de 75%. Bien que l'échantillon ne soit pas représentatif, cette enquête a pour objectif de faire, à sa hauteur, un état des lieux des agressions sexistes et sexuelles en France.

27 % des répondant.es ont déclaré connaître l'application HandsAway.

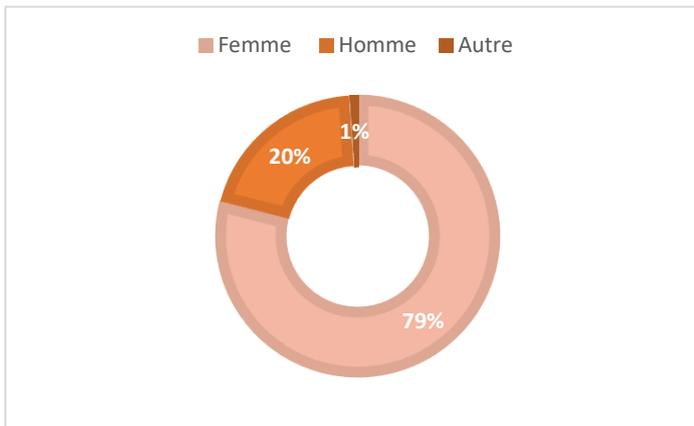
### Précisions sémantiques

→ Selon le code pénal, peut être considérée comme une **agression sexuelle** « *toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise.* »

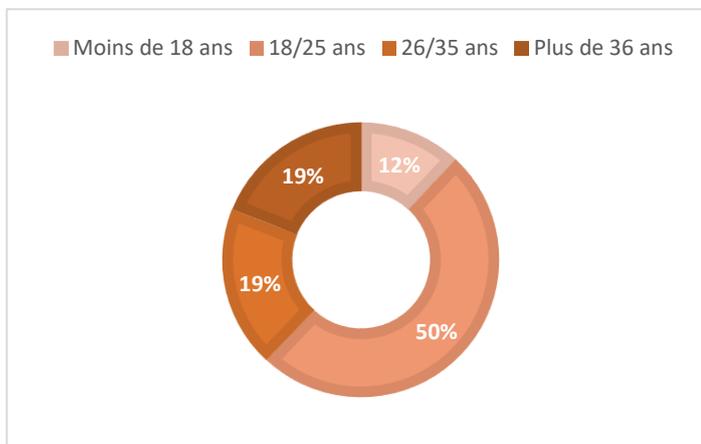
→ L'article 15 de la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelle et sexiste dispose qu'un **outrage sexiste** est « *le fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.* »

→ Le terme « VSS » désigne les « violences sexistes et sexuelles », qui englobent l'outrage sexiste, l'agression sexuelle, mais également le harcèlement sexuel, l'exhibition etc.

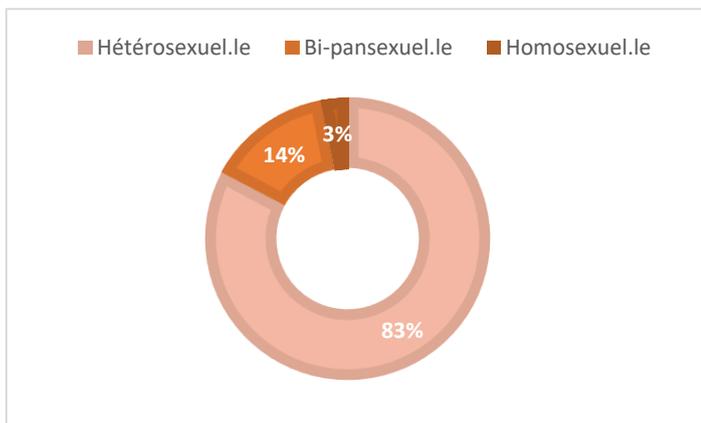
## II. L'ECHANTILLON



Bien que la majorité des répondant.es soient des femmes (79%), les hommes représentent 20 % des répondant.es. Les agressions sexistes et sexuelles étant une problématique qui touche plus particulièrement les femmes, on peut supposer qu'elles se sentent plus concernées par cette enquête.



La moitié de l'échantillon a entre 18 et 25 ans et près de 40% a plus de 26 ans. Si l'on prend comme référence la population française où les femmes représentent 52% et les hommes 48% et que les 18-25 ans représentent seulement 7% de l'ensemble de la population française, nous sommes conscients que cet échantillon n'est pas représentatif.<sup>1</sup>



Enfin, selon les réponses apportées par nos sondés, près de 3 personnes sur 4, soit 83% d'entre eux, se considèrent hétérosexuelles et 14% se considèrent comme bi ou pansexuelles.

<sup>1</sup> Bilan démographique de la population en France, 2018, INSEE

### III. L'ANALYSE

A la question « *Avez-vous déjà entendu parler d'outrage sexiste et/ou d'agression sexuelle ?* » 98% des interrogé.es répondent « oui ». Mais 12% d'entre eux sont dans l'incapacité de définir ses termes bien qu'ils l'entendent tous les jours dans les médias (26%), sur les réseaux sociaux (25%), avec leur groupe de pairs (22%) et dans une moindre mesure au sein de leur famille (13%) et à l'école (11%).

Nous pouvons apporter l'hypothèse suivante : la prise de connaissance de ce genre de comportement a essentiellement lieu lors de la **socialisation secondaire**.

Ce que nous préconisons : des **cours obligatoires de sensibilisation** dès la primaire afin de prévenir mais également d'expliquer les droits des victimes et le rôle des témoins.

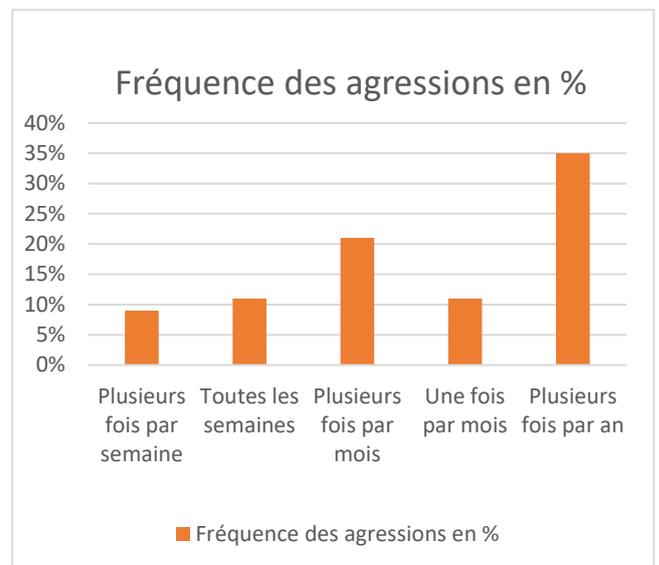
#### 1. Les répondant.es dans la position de victime

##### 1.1. Des agressions répétitives

Après avoir fourni aux répondant.es une définition précise des termes « **outrage sexiste** » et « **agression sexuelle** », **72% des répondant.es déclarent en avoir déjà été victimes** et 70% déclarent connaître personnellement une personne qui en a été victime.

La **fréquence** des outrages sexistes et/ou agressions sexuelles est **préoccupante**, **dans 85% des cas, cela ne représente pas un cas isolé**.

Les personnes victimes le sont généralement **plusieurs fois**, voici ci-contre un graphique récapitulant la fréquence des agressions de plusieurs fois par an à plusieurs fois par semaine.



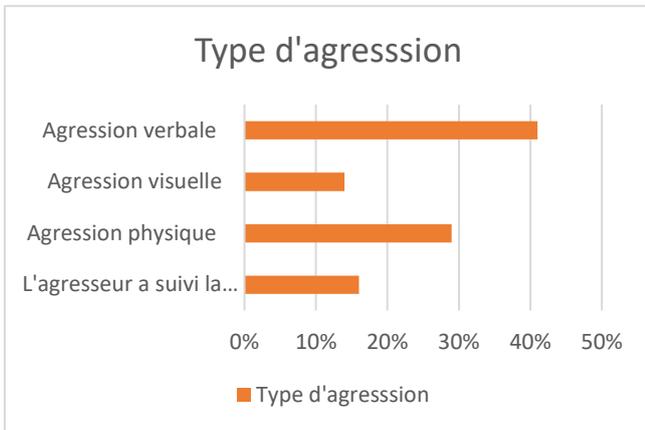
Ici, nous pouvons identifier la récurrence ainsi que le caractère répétitif des VSS. En effet, **1 répondant.e sur 3 se déclarant avoir déjà été victime l'est plusieurs fois par an**.

##### 1.2. Des agressions en majorité verbales

Pour cette étude, nous avons classé les types d'agressions en quatre catégories :

- (1) **Agression verbale** : sifflements, bruits obscènes, insultes, remarques et propos sexistes, propositions insistantes, etc.

- (2) **Agression visuelle** : messages (SMS, mails, réseaux sociaux) avec du contenu pornographique, des gestes obscènes, exhibitionnisme, etc.
- (3) **Agression physique** : gestes déplacés, obstruction du passage, attouchements, viols, etc.
- (4) **L'agresseur.se a suivi la victime**



Le genre d'agression le plus subi par les victimes est **l'agression verbale (41%)**. Notons tout de même que les agressions physiques représentent 29% des cas.

En d'autres termes, **1 victime d'agression sexiste ou sexuelle sur 3 subit une violence physique**, tandis que 16% des répondant.es déclarent qu'ils ont déjà été suivi.es dans la rue.

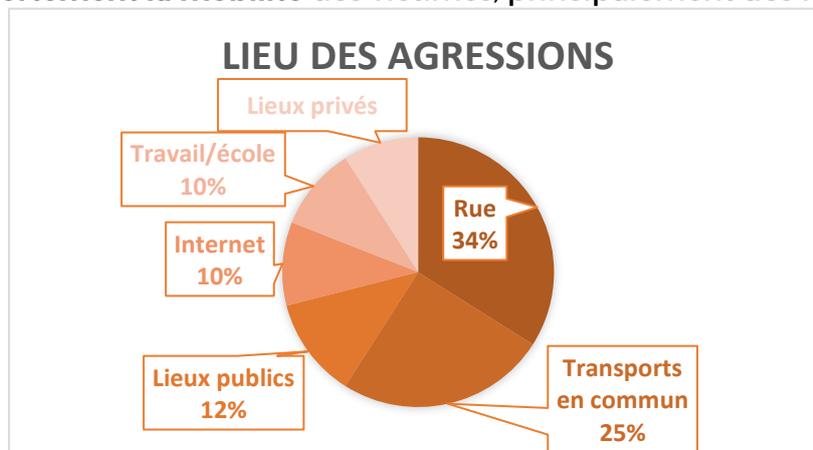
### 1.3. Espace public, espace menaçant

Dans près de **60%** des cas, ces outrages sexistes et agressions sexuelles se déroulent dans la **rue (34%)** ou bien dans les **transports en commun (25%)**.

**L'espace public** est alors le lieu privilégié des agresseur.ses, lieu où nous sommes le moins en sécurité.

Le reste des outrages sexistes et des agressions sexuelles se passe dans des **lieux publics** comme un cinéma, un bar ou un magasin par exemple (12%), sur **internet** (10%) sur le lieu de **travail** et à **l'école** (10%) et, dans une moindre mesure, dans un lieu privé (9%).

**59% des outrages sexistes ou agressions sexuelles ont lieu au sein de l'espace public impactant fortement la mobilité des victimes, principalement des femmes.**



**Ce que nous préconisons** : mettre en place de réelles politiques pour permettre aux victimes, principalement des femmes, de se réappropriier l'espace public.

L'application HandsAway, en ce qu'elle offre le moyen pour les victimes d'alerter, de témoigner et d'être réconfortées, est pensée comme un outil numérique de réappropriation de cet espace.

#### 1.4. Des agressions généralement perpétrées par des hommes

Dans **95%** des cas, l'agresseur.se identifié.e est un **homme** et dans 60% des cas, l'agresseur.se et la victime ne se connaissent pas.

#### 1.5. Des témoins démunis, qui n'osent pas intervenir

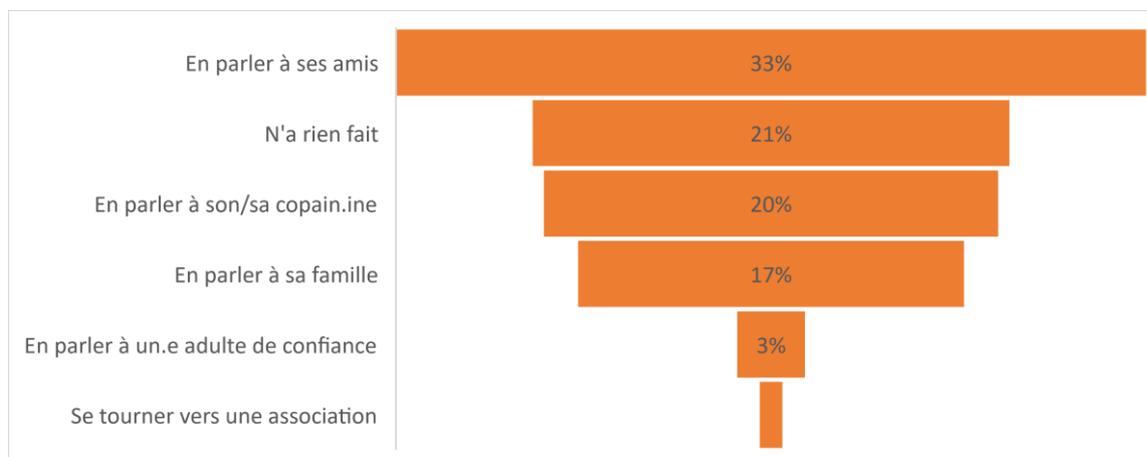
Les victimes ont identifié des **témoins** dans 72% des cas qui, en règle générale, **n'interviennent pas** pour venir en aide à la victime (**92%**). Etant donné que la majeure partie de ces agressions ont lieu au sein de l'espace public par des inconnu.es contre des personnes qui leur sont inconnues, les témoins externes à la situation n'interviennent pas. Pourquoi ?

Ce que nous préconisons : sortir de cette logique victime/agresseur.se et apporter les **outils nécessaires à une réelle prise de conscience** sur l'importance de la bienveillance. Un témoin qui n'agit pas est aussi un témoin qui a socialement intégré que les outrages sexistes ou bien les agressions sexuelles sont la plupart du temps minimisés. Encore une fois, seul un travail de **sensibilisation** peut apporter une solution durable et concrète.

#### 1.6. L'après agression, la nécessité d'en parler

*Que font les victimes après une agression ?*

**1 victime sur 2** va avoir le réflexe **d'en référer à son groupe de pair.es** (ami.es, petit.e ami.e) contre seulement 17% des victimes qui vont préférer en parler à leur famille. En revanche, **21% des victimes déclarent ne rien faire** suite à une agression sexiste ou sexuelle. De plus, seulement **1%** des victimes déclarent **s'être tournées vers une association** après une agression.



Ce que nous préconisons : une **libération** encore plus grande **de la parole**. Parler, c'est aussi se faire soutenir et se faire accompagner mais c'est aussi prendre connaissance de ses droits. L'association HandsAway, en ce sens, au travers de son application permet aux victimes de témoigner, de mettre des mots sur ce qu'elles viennent de vivre, comme premier levier de soutien. Afin d'aller plus loin dans l'accompagnement, nous organisons et animons régulièrement des groupes de parole.

Les associations étant des actrices de premier plan dans la lutte contre les agressions sexistes et sexuelles, les victimes, les témoins et les citoyen.nes ont besoin d'un plus grand accès à l'information afin d'avoir connaissance des structures capables de les soutenir et de les aider dans leurs démarches. Pour rendre ces informations disponibles, l'association HandsAway a pour nouveau projet de cartographier sur la carte de son application les associations d'aide aux victimes ainsi que les hôpitaux et les commissariats de police.

De plus, **93% des victimes n'ont pas porté plainte à la suite d'un outrage sexiste ou à une agression sexuelle**. Selon le sondage, sur les 7% de victimes qui ont porté plainte, **le dépôt de plainte s'est bien passé dans 70% des cas**.

Ce que nous préconisons : Les victimes ont des droits, il est primordial qu'elles les exercent afin de lutter contre l'impunité. Il existe en effet sur notre application un onglet « *victime, vous avez des droits* » permettant d'avoir toutes les informations à portée de main.

De plus, l'application HandsAway a pour projet de cartographier tous les commissariats de police, hôpitaux et associations d'aide aux victimes, pour renforcer les liens entre ces structures et les victimes. Ce projet facilitera la transmission de l'information et permettra notamment aux victimes de se faire accompagner juridiquement et psychologiquement lors d'un dépôt de plainte

## **2. Les répondant.es dans la position de témoin**

Sur la totalité des répondant.es, **47% déclarent avoir déjà été témoin d'outrage sexiste ou d'agression sexuelle**, et dans la majorité des cas, cela se répète **plusieurs fois par an (40%)** voire une plusieurs fois par mois (30%).

Dans plus de la moitié des cas (**56%**), l'agression repérée est une **agression verbale** et dans 22% des cas, l'agression en question est une agression physique. **Une fois sur trois, les personnes témoins l'ont été au sein de l'espace public**, dans la rue ou dans les transports en commun et ont identifié un **homme** comme agresseur dans 93% des cas.

En tant que témoin, **67% des répondant.es déclarent être intervenu.es** principalement **en s'interposant physiquement** entre la victime et son agresseur.se (22%), **en réconfortant la victime après coup** (22%) ou en faisant semblant de connaître la victime afin de dissuader l'agresseur.se (21%).

Au vu de la différence avec les chiffres énoncés précédemment, nous émettons l'hypothèse que les répondant.es, conscients qu'il faut intervenir, ont certainement eu tendance à idéaliser leurs réponses.

Ce que nous préconisons : grâce à son application, HandsAway est pensée comme un outil numérique permettant de passer cette étape de libéralisation de la parole afin d'amorcer une prise de conscience. Une fois cette étape franchie, l'application guide également les utilisateur.trices sur ce qu'ils peuvent faire en cas d'agression sexiste ou sexuelle en donnant des conseils mais également en incluant sur sa carte les associations qui peuvent accompagner les victimes dans leurs démarches.

### 3. Les solutions

*A votre avis, de quoi les victimes d'outrages sexistes et d'agressions sexuelles auraient besoin et qui n'existe pas encore ou n'est pas assez bien appliqué ?*

Quelles solutions ?	HandsAway y participe
Plus d'écoute et de considération lorsqu'elles portent plaintes (79%)	
Plus de sensibilisation sur les mots et gestes qui ne sont pas acceptables (à l'école, au travail) (76%)	
Un système qui permettrait aux personnes présentes aux alentours du lieu de l'agression d'être alertées et de réagir (75%)	
Un système qui leur permettrait d'être reliées et d'alerter directement les forces de l'ordre (73%)	
Plus de conseils (72%)	
Des lieux sûrs où elles peuvent se réfugier en cas d'agression (63%)	

*Sur une liste de 14 propositions de solutions proposées aux répondant.es, les 6 ayant obtenu le plus grand nombre de votes sont celles notifiées ci-dessus.*

L'association HandsAway, sur ces principales solutions mises en avant par les répondant.es, s'engage et **œuvre pour quatre d'entre-elles** : mise en place d'un système d'alerte (1), apporter des conseils (2), favoriser la prise en considération des victimes (3) et sensibiliser (4).

(1)

Au travers de son application mobile lancée en octobre 2016, il est désormais possible pour un témoin ou bien une victime **d'alerter, de témoigner et de se faire reconforter** en postant sur la carte de l'application le lieu et une description de la situation. Par la suite, la communauté peut réagir et jouer son rôle de soutien.

(2)

Les utilisateurs.trices trouvent également sur l'application des conseils à suivre en cas d'agression sur les démarches qu'ils.elles peuvent entreprendre ainsi que des informations concernant leurs droits.

Au-delà de l'application aujourd'hui utilisée par près de 40 000 utilisateurs.trices, l'association HandsAway propose des groupes de paroles organisés avec une psychologue, ayant pour but de libérer la parole et d'écouter et de soutenir les victimes.

HandsAway a également pour nouveau projet de **recenser les lieux d'aide** (hôpitaux, commissariats de police et associations) sur la carte de son application, proposant ainsi la première carte interactive recensant les structures d'accompagnement des victimes d'agressions sexistes et sexuelles. Pour que chacun.e puisse avoir à portée de main toutes les informations nécessaires pour faire face à ce genre de situation, soit en tant que témoin, soit en tant que victime.

(3)

Le fait de porter plainte peut représenter une démarche compliquée, lourde et difficile. Pour une meilleure prise en considération des victimes et pour un accompagnement optimal, l'association HandsAway soutenue par la région Ile-de-France a pour projet de **mieux connecter associations et victimes concernant les démarches juridiques**. Nos associations partenaires auront la possibilité d'entrer directement en contact avec les victimes via notre application grâce à un chat privé. Le but est d'alléger un maximum les démarches que la victime doit elle-même entreprendre et que les structures d'aide et d'accompagnement puissent proposer leur aide et leur soutien aux victimes qui décident de porter plainte.

(4)

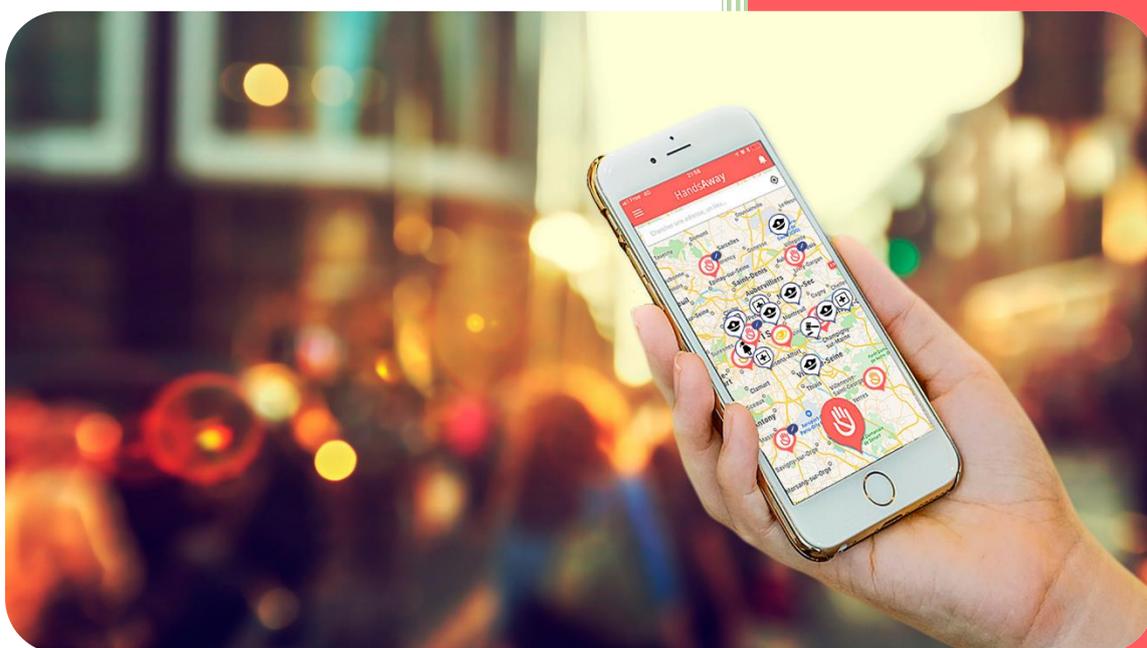
Parce que le harcèlement et les agressions sexistes et sexuelles se déroulent également sur le lieu de travail, HandsAway travaille avec différentes entreprises en organisant des **ateliers de sensibilisation à destination des collaborateurs.trices** volontaires qui souhaitent s'informer et être conseillé.es.

#### **4. Nos conclusions**

- Les agressions sont répétitives : **1** répondant.e sur **3** se déclarant avoir déjà été victime l'est **plusieurs fois par an**.
- Bien que la majorité des agressions soient verbales (40%), **1** **agression sexiste ou sexuelle sur 3** est physique.
- **2** **agressions sexistes ou sexuelles sur 3** se déroulent **au sein de l'espace public**.
- Dans **95%** des cas, l'agresseur identifié est un **homme**.

- Quand l'agression se déroule en présence de **témoins, ils n'interviennent pas dans 92% des cas.**
- Suite à une agression, **1** victime sur **2** aura le réflexe d'en parler et de **se confier à ses proches.**
- **93%** des victimes déclarent **ne pas avoir porté plainte** suite à une agression sexiste ou sexuelle.
- Seulement **1%** des victimes **se sont tournées vers une association** après une agression.

# SUIVEZ-NOUS SUR LES RS



CONTACT

Dupuy Lucile

Chef de projet et responsable du développement

[lucile@handsaway.fr](mailto:lucile@handsaway.fr)

06 79 18 10 99